



record BDE-D-KTA

Notice d'utilisation

Your global partner for entrance solutions

www.record.group

Identification du document

Numéro d'article.: 102-903401277
Version: 1.1
Date de publication: 01/08/2022

Traduction du manuel original

Subject to technical modifications
Copyright © agtatec ag

Table des matières

Liste des changements	4
1 Sécurité	5
1.1 Présentation des pictogrammes	5
1.2 Usage conforme aux dispositions	5
1.3 Dangers d'ordre général	6
1.4 État de l'art	8
1.5 Équipement de protection individuelle	8
1.6 Accessoires et Responsabilité	9
2 Généralités	10
2.1 Objet et application des instructions	10
2.2 Droit d'auteur	10
2.3 Identification du produit	10
2.4 Fabricant agtatec ag	10
2.5 Groupe cible	10
2.6 Définition des termes	11
3 Description	12
3.1 Identification	12
3.2 Connexion à l'unité de commande	13
4 Caractéristiques Techniques	14
5 Commande	15
5.1 Fonctions des touches	15
5.2 Symboles d'avertissement	15
5.3 Écran Menu	16
5.4 Affichage du statut	16
5.5 Indication d'erreur	16
5.6 Sélectionner le mode de fonctionnement	16
5.7 Redémarrage via le clavier	17
5.8 Blocage de commande par clavier	17
6 Dérangements	18
6.1 Dépannage	18
7 Mise hors service et élimination des déchets	19
7.1 Déclassement	19
7.2 Démontage et élimination des déchets	19

Liste des changements

Remplacer	Localisation
Révision complète de toutes les sections et du contenu	Document entier
Nouvelle structure de section	Document entier
Révision de tous les graphiques	Document entier

1 Sécurité

1.1 Présentation des pictogrammes

Pour une meilleure lisibilité du texte, il est fait usage des symboles suivants :



INSTRUCTION

Indications et informations particulièrement utiles pour un déroulement correct et efficace du travail.



ATTENTION

Indications spéciales indispensables pour le bon fonctionnement du système.



ATTENTION

Détails importants à lire absolument pour le bon fonctionnement du système.



PRUDENCE

Situation potentiellement dangereuse, qui pourrait conduire à des lésions corporelles et des dommages matériels légers.



AVERTISSEMENT

Situation de danger latent, qui peut provoquer des lésions corporelles graves voire mortelles et des dégâts matériels considérables.



DANGER

Situation de danger imminent, qui peut entraîner des lésions corporelles graves voire mortelles.



DANGER

Situation de danger imminent ou latent, qui peut conduire à un choc électrique et provoquer ainsi des lésions graves voire mortelles.

1.2 Usage conforme aux dispositions

L'installation a été exclusivement prévue pour être utilisée comme passage de personnes. Le montage ne doit avoir lieu que dans des locaux secs. Toute dérogation à ce principe contraint le client à fournir l'étanchéité et l'écoulement d'eau adéquats dans le respect des règles.

Tout autre usage ou dépassement des capacités est considéré comme non conforme aux dispositions. Le fabricant ne répond pas des dommages qui en résulteraient; l'opérateur seul en assume les risques.

Un usage conforme aux dispositions implique d'observer les conditions de fonctionnement dictées par le fabricant ainsi que d'effectuer régulièrement des travaux de nettoyage, d'entretien et de maintenance.

Toute intervention ou modification apportée à l'installation par un personnel de maintenance non autorisé exclut la responsabilité du fabricant concernant les dommages qui pourraient en résulter.

1 Sécurité

1.3 Dangers d'ordre général

La section suivante indique les dangers émanant de l'installation, même si cette dernière est utilisée de manière conforme.

Les consignes de sécurité ici indiquées doivent être respectées afin d'éviter tout risque de dysfonctionnement, de dégâts matériels ou de blessures de personnes et d'éviter toute situation dangereuse.

De même, les consignes de sécurité spécifiques mentionnées dans les autres sections du présent manuel doivent être respectées.



ATTENTION

Les réglementations spécifiques au pays doivent être observées et appliquées !



ATTENTION

Afin d'éviter tout dysfonctionnement, des objets mobiles tels que drapeaux ou parties de plantes ne doivent pas se trouver dans la zone de détection de capteurs.



À LIRE

L'installation doit être inspectée pendant le contrôle de fonctionnement et de sécurité afin de détecter tout déséquilibre et tout signe d'usure ou de détérioration des câbles, des ressorts et des pièces de fixation.

L'installation ne doit PAS être utilisée si des travaux de réparation ou de réglage doivent être effectués.



PRUDENCE

Risque de dysfonctionnements, dégâts matériels ou blessures dû à des réglages non conformes !

- a) Des réglages non conformes risquent d'être à l'origine de dysfonctionnement, dégâts matériel ou blessures de personnes.
 - ⇒ Ne pas débrancher le système pendant la nuit.
 - ⇒ Ne confier les réglages qu'à du personnel qualifié.
 - ⇒ Ne pas démonter, mettre hors service ou manipuler des dispositifs de sécurité.
 - ⇒ Faire éliminer tout défaut par du personnel spécialisé ou disposant de la qualification requise.
 - ⇒ Effectuer le contrôle et la maintenance conformément aux réglementations locales en vigueur ou selon le contrat de maintenance.



PRUDENCE

Risque de dysfonctionnements, dégâts matériels ou blessures dû à un nettoyage ou un entretien insuffisant ou inexistant !

- a) Un nettoyage ou un entretien insuffisant ou négligé du système peut être à l'origine de dysfonctionnements, dégâts matériels ou blessures de personnes.
 - ⇒ Vérifier régulièrement si les capteurs sont encrassés et les nettoyer, si nécessaire.
 - ⇒ Éliminer toute accumulation de saletés dans le rail au sol ou sous le tapis de sol.
 - ⇒ Maintenir le système exempt de neige et verglas.
 - ⇒ N'utiliser aucun produit de nettoyage agressif ou caustique.
 - ⇒ N'utiliser du sel ou des gravillons que sous restrictions.
 - ⇒ Poser le tapis de sol sans plis et à fleur du sol.
 - ⇒ Ne pas placer ou fixer de dispositifs tels qu'échelles ou autres contre le système pour le nettoyer.



PRUDENCE

Risque de dégâts matériels ou blessures dû à l'ouverture, la fermeture ou la rotation intempestive de la porte !

- a) La porte risque de s'ouvrir, de se fermer ou de tourner de manière intempestive. D'où risque de dégâts matériels ou de blessure de personnels.
- ⇒ Il est interdit à des personnes de se tenir dans la zone d'ouverture du système.
- ⇒ Veiller à ce que des objets mobiles tels que drapeaux ou parties de plantes ne se trouvent pas dans la zone de détection des capteurs.
- ⇒ Ne pas effectuer de réglages sur l'unité de commande, pendant que le système est utilisé.
- ⇒ Faire immédiatement éliminer tout défaut par du personnel spécialisé ou disposant de la qualification requise.
- ⇒ Retirer les objets de la zone d'ouverture.
- ⇒ Ne pas démonter, mettre hors service ou manipuler des dispositifs de sécurité.
- ⇒ Ne pas vouloir passer à tout prix dans un système en cours de fermeture.



PRUDENCE

Risque d'écrasement et de sectionnement de membres du corps !

- a) Toute inattention pendant le fonctionnement du système peut être à l'origine de graves blessures des membres du corps, voire de leur sectionnement.
- ⇒ Ne pas mettre les mains dans le système lorsque certaines de ses parties se trouvent en mouvement.
- ⇒ Se tenir à distance respectueuse lorsque des parties du système se trouvent en mouvement.
- ⇒ Ne pas pousser ou toucher le système pendant qu'il se trouve en mouvement.
- ⇒ Pendant le fonctionnement, ne pas ouvrir ou retirer des protections.
- ⇒ Ne pas démonter durablement des protections du système.
- ⇒ N'effectuer le contrôle, le service, la maintenance et le nettoyage que pendant que le système est immobilisé et arrêté.



PRUDENCE

Risque de dégâts matériels ou de blessures dû au non fonctionnement de dispositifs de sécurité !

- a) Risque de dégâts matériels ou de blessures pouvant même avoir une issue mortelle, si des dispositifs de sécurité ne fonctionnent pas, sont manipulés ou mis hors service.
- ⇒ Ne jamais mettre des dispositifs de sécurité hors service ou les manipuler.
- ⇒ Effectuer le contrôle, l'entretien et la maintenance des dispositifs de sécurité conformément aux réglementations locales en vigueur ou selon le contrat de maintenance.



PRUDENCE

Risque de dysfonctionnements, dégâts matériels ou blessures en cas d'utilisation par des personnes non autorisées !

- a) Risque de dysfonctionnements, dégâts matériels ou blessures de personnes si des personnes non autorisées utilisent le système.
- ⇒ Les enfants de moins de 8 ans ne doivent utiliser le système que sous surveillance.
- ⇒ Il est interdit à des enfants de jouer avec ou sur le système ou de le nettoyer et l'entretenir.
- ⇒ Les personnes dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont restreintes et celles disposant de connaissances ou expériences insuffisantes ne doivent utiliser le système que sous surveillance ou doivent avoir reçu des instructions et les avoir comprises.



DANGER

Danger de mort dû au courant électrique!

- a) En cas de contact avec des pièces sous tension, il y a un danger immédiat de mort par électrocution. L'endommagement ou le retrait de l'isolation ou de composants individuels peut mettre la vie en danger.
 - ⇒ Avant de commencer à travailler sur les parties actives des systèmes et équipements électriques, assurez-vous que tous les pôles sont hors tension et que cette mise hors tension est maintenue pendant toute la durée des travaux.
 - ⇒ Tenir l'humidité à l'écart des parties vivantes. Cela peut entraîner un court-circuit.
 - ⇒ Ne jamais ponter les fusibles ou les mettre hors service.
 - ⇒ Ne branchez pas l'alimentation électrique avant que tous les travaux ne soient terminés.
 - ⇒ Seuls les travaux sur le système électrique doivent être effectués par du personnel qualifié.



DANGER

Danger mortel dû au non fonctionnement des dispositifs de sécurité du système de protection anti-incendie!

- a) Risque de graves blessures, pouvant même avoir une issue mortelle, si des dispositifs de sécurité du système de protection anti-incendie ne fonctionnent pas correctement.
 - ⇒ Ne jamais débrancher le système de protection anti-incendie pendant la nuit.
 - ⇒ Ne pas démonter, mettre hors service ou manipuler des dispositifs de sécurité.
 - ⇒ Ne pas enlever les consignes de sécurité apposées sur l'installation.
 - ⇒ Ne jamais condamner des portes de protection anti-incendie, ni les tenir ouvertes ou en empêcher la fermeture de quelque manière.
 - ⇒ Effectuer le contrôle, l'entretien et la maintenance du système de protection anti-incendie conformément aux réglementations locales en vigueur ou selon le contrat de maintenance.
 - ⇒ Contrôler le système de protection anti-incendie et le faire entretenir selon la situation de la technique.

1.4 État de l'art

L'installation a été développée selon les dernières techniques et les règles reconnues en matière de sécurité et répond, selon les options et les measurements, aux exigences de la Directive Machines 2006/42/CEG et des normes EN 16005 et DIN 18650 (D).

L'utilisateur peut toutefois encourir des dangers dans le cas d'une utilisation non conforme aux dispositions.



ATTENTION

Seules les personnes formées et habilitées sont en droit d'effectuer des travaux de montage, mise en service, inspection, entretien ou dépannage sur la porte automatique.
Après la mise en service ou la réparation, merci de remplir la liste de contrôle et de la déposer chez les clients.
Nous recommandons la conclusion d'un contrat d'entretien.

1.5 Équipement de protection individuelle

L'équipement de protection individuelle est utilisé pour protéger les personnes contre les effets néfastes sur la sécurité. Le personnel doit porter un équipement de protection individuelle pendant les différents travaux sur et avec le système.

L'équipement de protection individuelle est expliqué ci-dessous:



La protection auditive est utilisée pour protéger l'ouïe du bruit. En règle générale, la protection auditive est obligatoire, à partir du moment, où une conversation normale avec d'autres personnes n'est plus possible.



La protection de la tête sert à protéger contre les chutes et les projections de pièces et de matériaux. Elle protège également la tête contre les chocs d'objets durs.



Les lunettes de sécurité sont utilisées pour protéger les yeux des projections de pièces, de la poussière ou des éclaboussures.



Les gants de protection sont utilisés pour protéger les mains contre les frottements, les abrasions, les perforations ou les blessures graves et pour les protéger des brûlures en contact avec des surfaces chaudes.



Les chaussures de sécurité protègent les pieds contre l'écrasement, la chute de pièces et le glissement sur des surfaces glissantes. La résistance à la perforation des chaussures garantit que les objets pointus ne pénètrent pas le pied.



Le gilet haute visibilité est utilisé pour que le personnel soit vu. Avec une visibilité et une attention améliorées, le gilet haute visibilité protège le personnel dans les zones de travail animées des collisions avec les véhicules.

En fonction du lieu et l'environnement de travail, les équipements de protection individuelle varient et doivent être adaptés. En plus de l'équipement de protection pour des travaux spécifiques, le lieu de travail peut nécessiter d'autres équipements de protection individuelle (tels qu'un harnais de sécurité).

Dans les zones hygiéniquement protégées, des exigences spéciales ou supplémentaires peuvent être imposées aux équipements de protection individuelle. Ces exigences doivent être respectées lors du choix de l'équipement de protection individuelle. En cas d'incertitude quant au choix de l'équipement de protection individuelle, le responsable de la sécurité doit être consulté.

1.6 Accessoires et Responsabilité

La sécurité et la fiabilité de fonctionnement de la porte ne sont garanties qu'à condition d'utiliser les accessoires recommandés par le fabricant. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages résultant de modifications arbitraires de la porte ou de la mise en œuvre d'accessoires non autorisés.

2 Généralités

2.1 Objet et application des instructions

Ces instructions font partie intégrante du système et permettent une manipulation efficace et sûre du système. Afin de garantir le bon fonctionnement, les instructions doivent être accessibles à tout moment et gardées à proximité immédiate du système.

Bien que seule la forme masculine soit choisie pour des raisons de meilleure lisibilité, les informations concernent les membres des deux sexes.

Avant de commencer à travailler, l'utilisateur doit avoir lu et compris la notice d'utilisation. La condition de base pour un travail en toute sécurité est de respecter les consignes de sécurité et de suivre les instructions de manipulation. En outre, les réglementations et les règles de sécurité locales s'appliquent.

Le manuel peut être remis sous forme d'extraits au personnel instruit qui est familier avec le fonctionnement sur le système.

Les illustrations sont destinées à une compréhension de base et peuvent différer de la présentation réelle. Des représentations spécifiques sont contenues dans les dessins.

2.2 Droit d'auteur

Le droit d'auteur portant sur les instructions demeure auprès de:

agtatec ag

Les instructions ne doivent être ni reproduites, ni diffusées, ni utilisées à des fins concurrentielles sans autorisation écrite de l'entreprise agtatec ag.

Toute infraction astreint à des dommages et intérêts.

2.3 Identification du produit

La plaque signalétique située sur la porte fournit une identification exacte du produit.

2.4 Fabricant agtatec ag

agtatec ag

Allmendstrasse 24

CH – 8320 Fehraltorf

Suisse

Téléphone: +41 44 954 91 91

2.5 Groupe cible



PRUDENCE

Risque de blessure dû à une qualification insuffisante du personnel!

Si du personnel non qualifié effectue des travaux sur l'installation ou se trouve dans la zone dangereuse de l'installation, des dangers peuvent survenir et entraîner des blessures graves et des dommages matériels considérables.

- a) Toutes les travaux ne doivent être effectués que par du personnel qualifié.
- b) Tenir le personnel non qualifié éloigné des zones dangereuses.

Ce manuel d'utilisation s'adresse aux groupes cibles indiqués ci-dessous :

- Exploitant de l'installation :
toute personne en charge de l'entretien technique de l'installation
- Opérateur de l'installation :
toute personne qui manie quotidiennement l'installation et a reçu des instructions en conséquence.

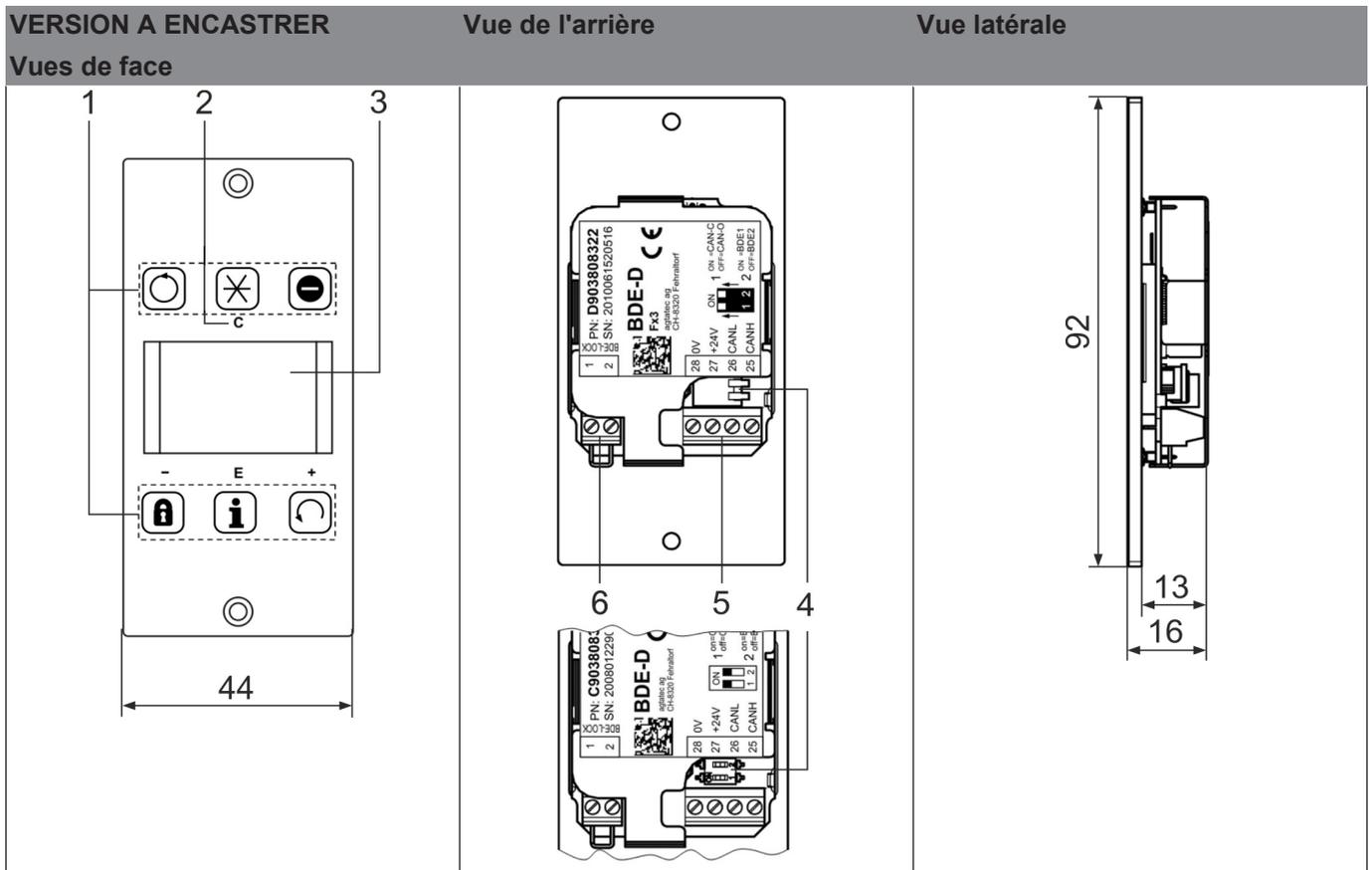
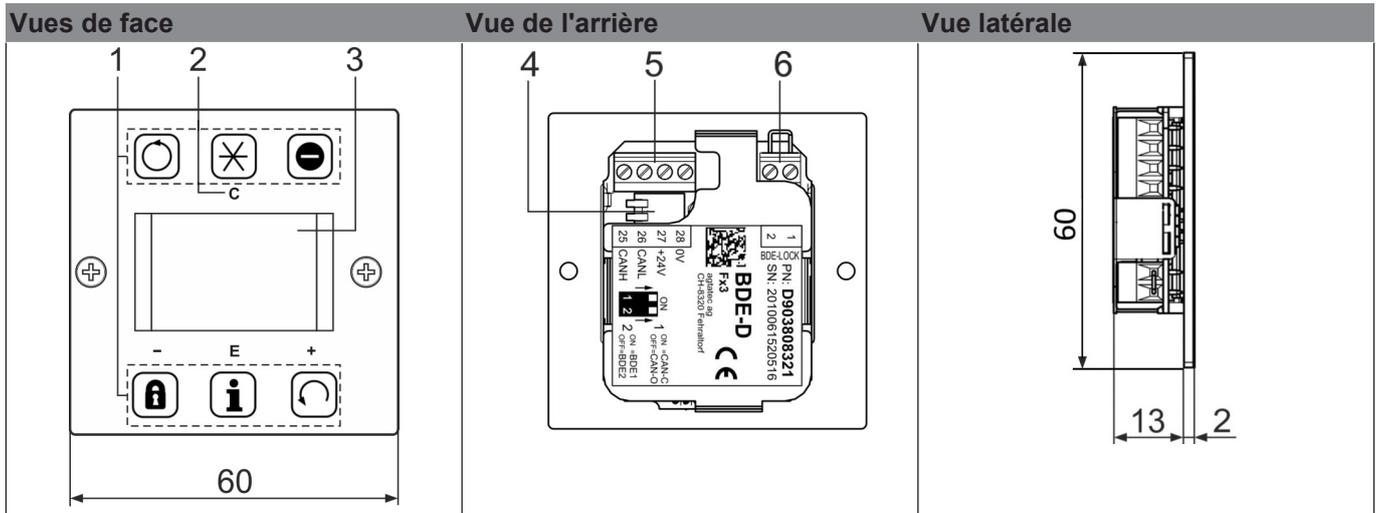
2.6 Définition des termes

Terme :	Explication :
Système	<p>Le terme est également utilisé dans ces instructions comme synonyme du produit. Les opérateurs de portes, portes tambours, portes coulissantes, etc. sont appelés un système.</p> <p>Si les informations contenues dans ces instructions se rapportent à un type spécifique, cela est indiqué en conséquence dans le texte.</p>
Utilisateur	Les utilisateurs sont toutes les personnes qui utilisent le système.
Opérateur système	Le propriétaire respectif est appelé l'opérateur système, qu'il utilise le système en tant que propriétaire ou qu'il le transmette à des tiers.
Représentant agréé	Le représentant agréé reprend certaines parties des obligations du fabricant en ce qui concerne le respect des exigences de la Directive machines. En particulier, le représentant agréé peut également mettre le système sur le marché et/ou signer des déclarations CE d'incorporation.
Personnel qualifié	<p>Le personnel qualifié est autorisé et formé pour effectuer les travaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Démontage, Assemblée, Mise en service, Opération, Audit, Maintenance, Dépannage, Déclassement <p>Le personnel qualifié a plusieurs années d'expérience professionnelle dans le domaine technique, par exemple en tant que mécanicien ou ajusteur de machines.</p> <p>Le personnel qualifié est conscient des risques résiduels liés à l'installation et est, grâce à sa formation professionnelle, ses connaissances et son expérience, capable d'effectuer le travail qui lui est assigné et d'identifier et d'éviter de manière autonome les éventuels points de danger.</p>
Fabricant	Le fabricant est celui qui conçoit et/ou construit des machines ou des machines incomplètes dans le cadre de la Directive machines.
Phases de vie	Toutes les phases de l'état et de l'utilisation du système sont appelées phases de vie. Cela s'applique à partir du moment où le système quitte l'usine jusqu'à ce qu'il soit éliminé.
Personnel	Toutes les personnes qui effectuent des activités sur et avec le système sont appelées personnel. Le personnel peut être, par exemple, l'opérateur, le personnel de nettoyage ou le personnel de sécurité. Le personnel satisfait aux qualifications requises par le fabricant.
Technicien S.A.V.	Spécialiste qualifié et habilité par le fabricant ou par son mandataire pour l'exécution de la mise en service, la maintenance et la réparation des installations.

3 Description

3 Description

3.1 Identification

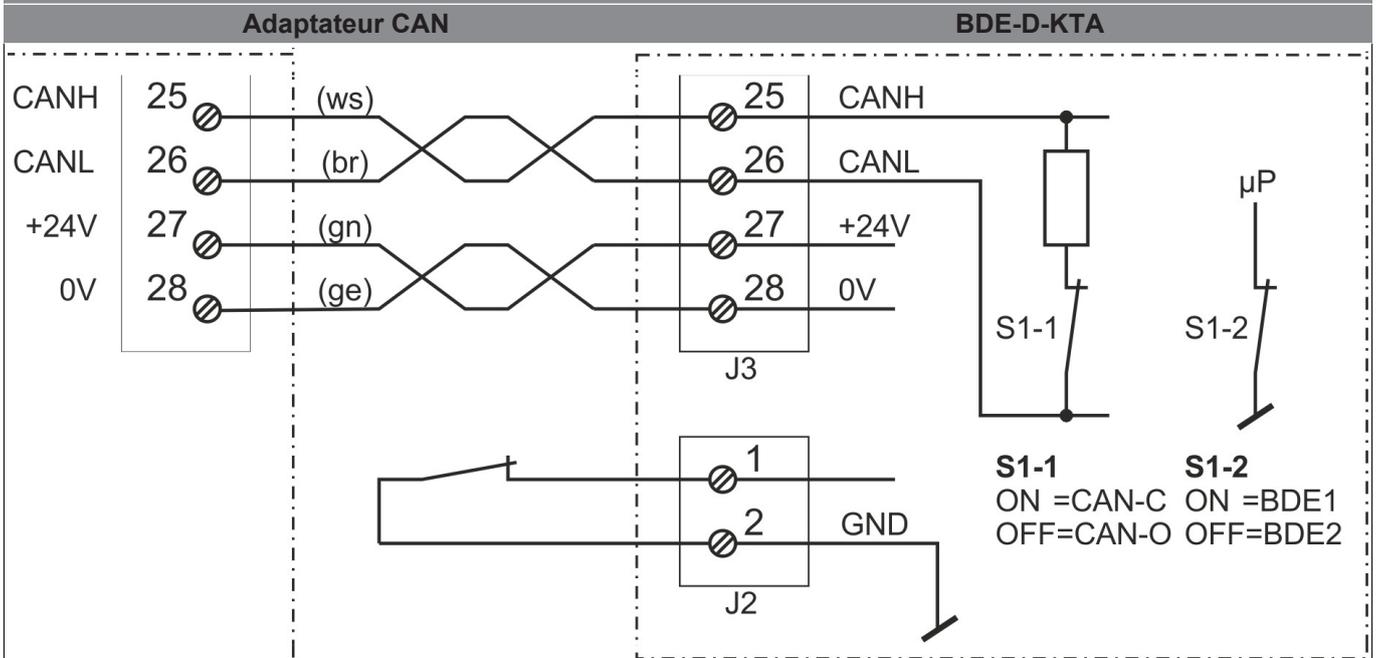


1	Clavier à effleurement avec six touches	4	Interrupteurs DIP terminaison CAN / sélecteur BDE 1 ou 2
2	Information de navigation	5	Connexion bus CAN
3	Affichage LCD	6	Connexion pour verrouillage de service externe

3.2 Connexion à l'unité de commande

**INSTRUCTION**

Ce chapitre est destiné au personnel d'entretien.

Raccordement au bus CAN

Connecter le câble de raccordement à la connexion CAN et le connecter à la connexion CAN du contrôleur (fils torsadés par paires).

Les interrupteurs DIP (S1-1, S1-2) doivent être réglés avant le raccordement ! Celles-ci sont réglées en usine sur ON.

ON=CAN-C : terminaison CAN fermée

(En option) Est-il possible d'intégrer une serrure de service via J2, par ex. pour interrupteur à clé. Equipé d'un pont métallique à l'usine.

Couleurs des fils

ws:	blanc	gn:	verdoyant
br:	brunir	ge:	jaunir

4 Caractéristiques Techniques

4 Caractéristiques Techniques

Tension d'alimentation:	24 VDC de bus CAN
Consommation:	< 2 W
Dimensions du plastron:	60 x 60 mm, adaptable pour systèmes de Feller ou Jung
Dimensions version à encastrer:	92 x 44 mm
Température:	-20... +50°C
Résolution d'afficheur LCD:	112 x 64 pixels, avec éclairage de fond

5 Commande

5.1 Fonctions des touches

Fonction	Bouton de commande
– Sélection du mode de fonctionnement correspondant	
– Affichage d'informations complémentaires (affichage du menu) – Déclenchement du verrouillage de l'opération – Redémarrage du contrôleur – Redémarrer le matériel de l'unité d'exploitation	



INSTRUCTION

Vous pouvez passer à l'affichage du menu en appuyant brièvement deux fois sur la touche INFO .



Dans cette zone, les touches ont la fonction imprimée au-dessus ou au-dessous des touches (informations de navigation).

Exemple : la touche INFO a la fonction "E" (Enter / Confirm input).



Fonction	Bouton de commande
– Sélectionnez l'élément de menu – Confirmer l'entrée (E = Enter)	E 
– Sens du mouvement vers le bas lors de la sélection des éléments du menu – Glissière vers la droite pour augmenter la valeur	+ 
– Sens du mouvement vers le haut lors de la sélection des éléments du menu – Glisser vers la gauche pour réduire la valeur	- 
– Quitter le menu – Annuler sans sauvegarder (C = Cancel)	 C



INSTRUCTION

Retour automatique à la vue principale 3 minutes après la dernière entrée.

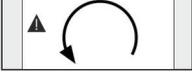
5.2 Symboles d'avertissement

En cas d'information ou de message d'erreur, l'affichage du mode de service réglé reste actif (voir exemples 1 + 2). Un symbole d'avertissement correspondant est également affiché.

Les deux symboles d'avertissement peuvent aussi être affichés (voir exemple 3).

Type	Symboles d'avertissement
Information	
Erreur	

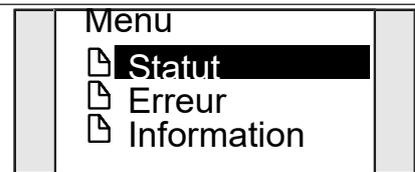
5 Commande

Type	Symboles d'avertissement
Exemple 1 : Mode de service avec symbole d'information	
Exemple 2 : Mode de service avec symbole d'erreur	
Exemple 3 : Mode de service avec les deux symboles d'avertissement	

5.3 Écran Menu

Vous pouvez passer à l'affichage du menu en appuyant brièvement deux fois sur l'INFO CLÉ  (double-clic).

L'affichage du menu permet de sélectionner les groupes d'événements définis (informations et erreurs) ou les informations système pour appeler le sous-menu correspondant.
L'affichage se présente sous forme de liste, l'entrée actuellement sélectionnée est inversée (texte clair sur fond sombre).



5.4 Affichage du statut

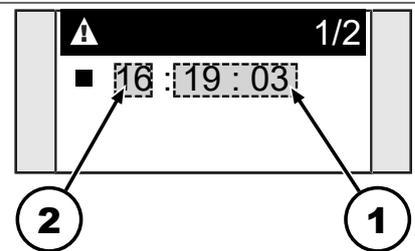
L'écran d'état affiche les informations avec le numéro d'état et le message en texte clair. S'il y a plus d'une information, le numéro et le numéro de l'entrée actuelle sont également affichés.
L'entrée suivante est appelée en appuyant sur la touche info.



5.5 Indication d'erreur

Les erreurs actuelles sont affichées dans l'affichage des erreurs sous la forme d'une liste des numéros d'erreur sans affichage en texte clair sous forme décimale. Le numéro d'erreur se compose de la source d'erreur **(2)** et du numéro d'erreur **(1)**.

Jusqu'à trois codes d'erreur peuvent être listés par affichage. S'il y a plus d'erreurs, le nombre d'affichages et le numéro de l'affichage actuel sont également affichés. La page suivante est appelée en appuyant sur la touche Info.



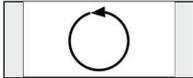
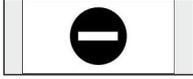
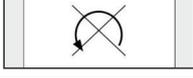
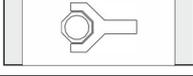
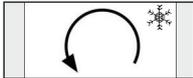
5.6 Sélectionner le mode de fonctionnement



INSTRUCTION

Selon la variante d'installation, tous les modes de fonctionnement ne sont pas disponibles.

Modes opératoires	Bouton de commande	Symboles d'affichage standard
VERROUILLÉ		
DÉVERROUILLÉ ou ouverture par contact pivotant à clé SSK Pour l'ouverture SSK, appuyez une fois de plus sur la touche de verrouillage.		
AUTOMATIQUE		

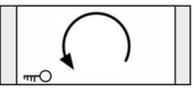
Modes opératoires	Bouton de commande	Symboles d'affichage standard
ROTATION CONTINUE		
SENS UNIQUE		
MANUEL 2x actionnement court ou 1x long (>2s)		
Verrouillage du démarrage		
Bouton d'arrêt d'urgence		
FONCTIONNEMENT DE LA PORTE COULISSANTE 2x actionnement court ou 1x long (>2s)		
FONCTIONNEMENT DE LA HIVERNAL		

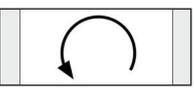
5.7 Redémarrage via le clavier

Redémarrer le régulateur			
Appuyer sur la séquence de touches		Icône de l'écran	Description de la
	 C Nein	 Ja	Réinitialisation de la commande ? – Appuyez sur le bouton Info pendant 5 secondes. – Appuyer sur la touche correspondante pour confirmer. – Le régulateur est redémarré.

Redémarrer le matériel BDE-D-KTA		
Appuyer sur la séquence de touches	Icône de l'écran	Description de la
	Welcome	– Appuyez sur le bouton Info pendant 12 secondes. – Le matériel est redémarré.

5.8 Blocage de commande par clavier

Blocage de l'unité de commande			
Appuyer successivement sur les touches		Symbole d'affichage	Description
	 		– Les touches de commande sont bloquées. – Toute manipulation indésirable de l'unité de commande est entravée. – L'état de blocage de l'unité de commande BDE-D-KTA est signalé à l'écran par le symbole de la clé (en bas à gauche).

Déblocage de l'unité de commande			
Appuyer successivement sur les touches		Symbole d'affichage	Description
	 		– Les touches de commande sont activées. – La libre sélection des modes de service et des fonctions spéciales est possible à nouveau.

6 Dérangements

6 Dérangements

6.1 Dépannage



INSTRUCTION

Parfois, l'opérateur peut remédier lui-même aux dysfonctionnements. Si vous ne parvenez pas à résoudre le problème, veuillez contacter le centre de service après-vente responsable. Avant d'appeler, veuillez tenir compte des informations qui s'affichent sur l'écran de l'unité de commande BDE-D-KTA. Ces informations fournissent au technicien d'entretien des informations importantes pour le dépannage éventuel.

Dépannage		
Bouversement	Icône de l'écran	Description de la
Numéro d'erreur		<ul style="list-style-type: none">– Il y a une erreur.– Contacter le service après-vente.
Pas d'affichage		<ul style="list-style-type: none">– Vérifier les connexions.– Contacter le service après-vente.
CAN bouversement		<ul style="list-style-type: none">– Pas de connexion au contrôleur.– Contacter le service après-vente.

7 Mise hors service et élimination des déchets

7.1 Déclassement

Lors de l'arrêt ou de la mise hors service, le système est déconnecté du secteur et toute batterie est débranchée.



INSTRUCTION

Après chaque arrêt temporaire, une nouvelle mise en service doit être effectuée.

7.2 Démontage et élimination des déchets



ATTENTION

Trier toutes les pièces de la machine par matériau et les éliminer selon les prescriptions et directives locales.



INSTRUCTION

Les systèmes de portes automatiques peuvent être complètement démontés dans l'ordre inverse.

La porte automatique est notamment composée des matériaux suivants:

Aluminium:

- Profilés de bras
- Boîte d'engrenage, Habillage du mécanisme
- Profilés des vantaux et profilés latéraux
- Divers profilés et petites pièces

Pièces en acier / fer:

- Boîtier inox, Plaque de fond, Boîte à évidement pour installation dans le sol
- Éventuellement profilés d'espacement ou de renforcement
- Composants d'engrenage, ressorts
- Diverses petites pièces comme visserie, couvercles de protection, éléments de bras, etc.

Verre:

- Vitrage des vantaux et des parties latérales

Divers composants électroniques et électromécaniques:

- Capteurs, composants de commande et du système d'entraînement
- Accus au plomb et au nickel-cadmium

Divers plastiques:

- Galets
- Supports de câble, éléments d'embrayage et de bras
- Profilés d'étanchéité
- Boîtiers des composants électromécaniques et des capteurs



Your global partner for entrance solutions